

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 110 (1984)

Heft: 6

Artikel: Les villes ont des priorités autres que d'être d'abord des monuments historiques

Autor: Vasiljevi, Slobodan M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-75281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les villes ont des priorités autres que d'être d'abord des monuments historiques

par Slobodan Vasiljević, Genève

«L'œil suit les chemins qui lui ont été ménagés dans l'œuvre»

Paul Klee

«De ville vivante, Genève peut devenir une cité sclérosée, selon l'interprétation que l'on donnera à la «loi Blondel» : telle est l'affirmation de l'auteur. Analysant les conséquences possibles d'une loi dont les auteurs se proposaient la sauvegarde du patrimoine architectural du XIX^e siècle, il postule le «droit à la vie architecturale», c'est-à-dire l'évolution des rapports entre la forme et la fonction de l'environnement construit. Comme ses précédents articles, cette contribution interpelle le lecteur autant qu'elle l'instruit.

Rédaction

La signification des éléments singuliers qui ont marqué l'évolution de la cité souligne l'importance de la *forme* des faits urbains [1]¹. La permanence de ces formes ou la valeur de référence qu'on leur attribue sont totalement indépendantes de la *fonction spécifique* à laquelle cette forme est destinée, mais elles ne reflètent pas non plus une coïncidence directe avec la continuité des institutions urbaines. Ce serait en effet une aberration de penser que ces dernières se maintiennent et se perpétuent sans heurts ni rupture. Nous sommes conscients d'être ici en flagrant désaccord avec le jury du prix *Interassar 1983*, qui juge l'architecture sur sa cohérence dans le rapport sémiotique entre symbole et fonction.

Agrandissement, transformation ou déformation — Recyclage entraînant un changement de fonctions.

Analysons deux éléments singuliers qui, par leur forme et par leur position dans la morphologie de la cité, concrétisent des *faits urbains* majeurs. Ces deux exemples sont en relation directe avec l'indépendance affirmée entre fonction et forme, admise dans la théorie de l'urbain, plus particulièrement en rapport avec la notion de *mémoire collective* développée par A. Rossi.

Il nous a paru que ces faits sont ignorés par la loi en question (PL 5146), qui vise des réalisations du XIX^e siècle; leur analyse critique permet une meilleure vision de la complexité du problème posé:

- «Edicule»² du pont de la Machine, construit en 1841, agrandi deux fois entre 1862 et 1872, rénové récemment (fig. 1);

- Conservatoire de musique, construit vers 1854, objet d'un important agrandissement dans les années 20 (fig. 2). Ces deux bâtiments remplissent la condition sémiotique d'être des symboles visibles de la cité, donc de sa mémoire. Puisque toute fonction n'est visible qu'à travers une forme — appropriée ou non — et que la forme est ce qui traduit l'existence d'un *fait urbain*, dans le sens donné par Rossi [1], nous pouvons affirmer que la forme (qui peut évoluer et se transformer) existe dans tous les cas; il y a donc un élément urbain permettant l'identification. Si cette forme peut subsister, on peut également penser qu'avec elle subsiste un fait urbain, quel qu'il soit; peut-être que ce qui caractérise par excellence le fait urbain, c'est de subsister au milieu d'un ensemble en transformation (tel notre premier exemple: fig. 1 et 3).

Les édifices que nous avons choisis comme parangons — celui du pont de la Ma-

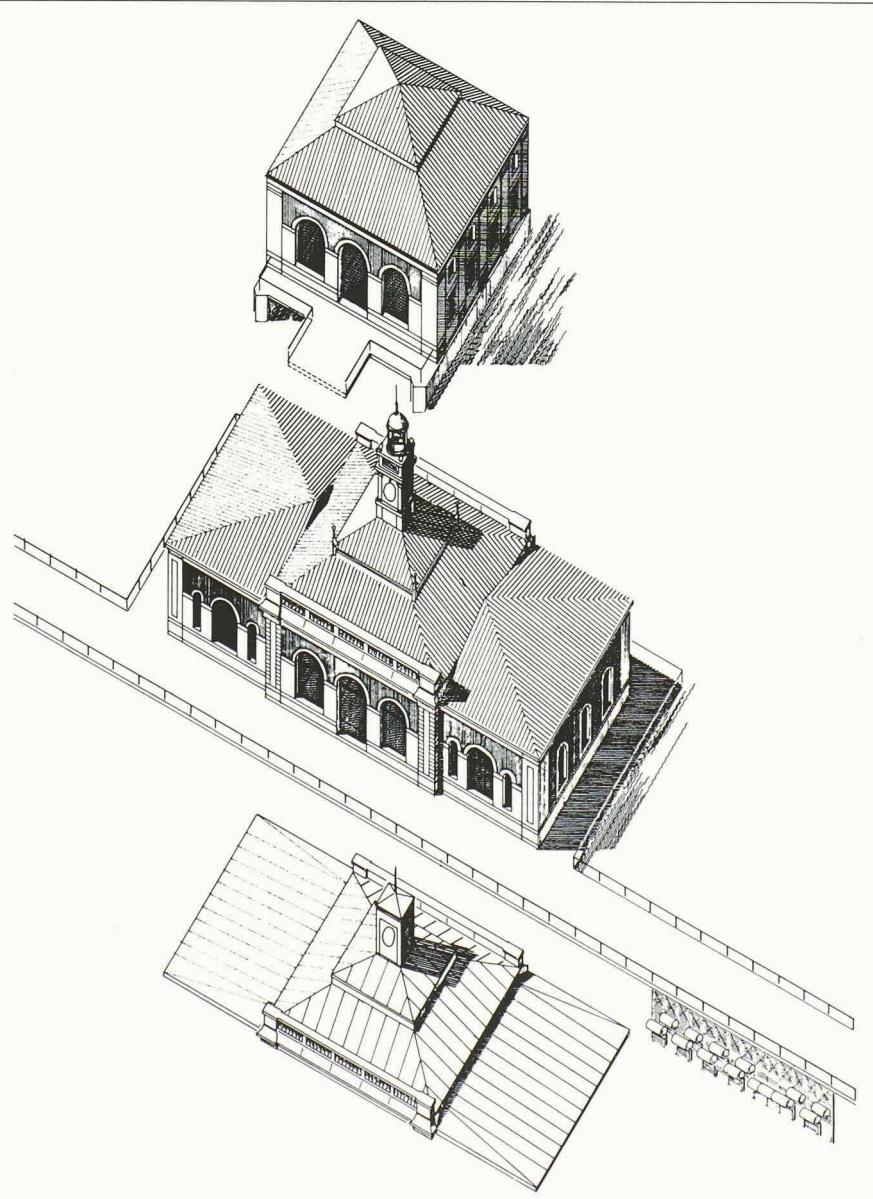


Fig. 1. — L'édifice du pont de la Machine. «L'usine hydraulique du pont de la Machine avait été élevée en trois étapes, les annexes successives (abritant les turbines supplémentaires) s'articulant comme les deux ailes d'un bloc préexistant (1838-1843). La construction de l'aile sud, inaugurée en 1872, est l'occasion d'accuser l'achèvement de l'ensemble. A cet effet, le couronnement du pavillon central est redéfini: adjonction d'une balustrade, construction d'un toit métallique en pyramide tronquée, émergence de la souche carrée d'une horloge surmontée d'un clocheton, cartouches, couronnes et urnes néo-baroques, soit une ornementation utile à signifier l'importance publique du bâtiment. Les excroissances de ce dispositif seront balayées par une «restauration purificatrice» amenée par la «pratique courante» du fonctionnalisme.» (J. Gubler, [6]).

¹ Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

² L'auteur insiste pour utiliser le terme «édicule», certainement peu approprié pour un bâtiment de la taille de celui du pont de la Machine, et auquel l'usage a associé l'image exclusive des installations immortalisant les préoccupations hygiéniques et fiscales de l'empereur Vespasien.

Rédaction

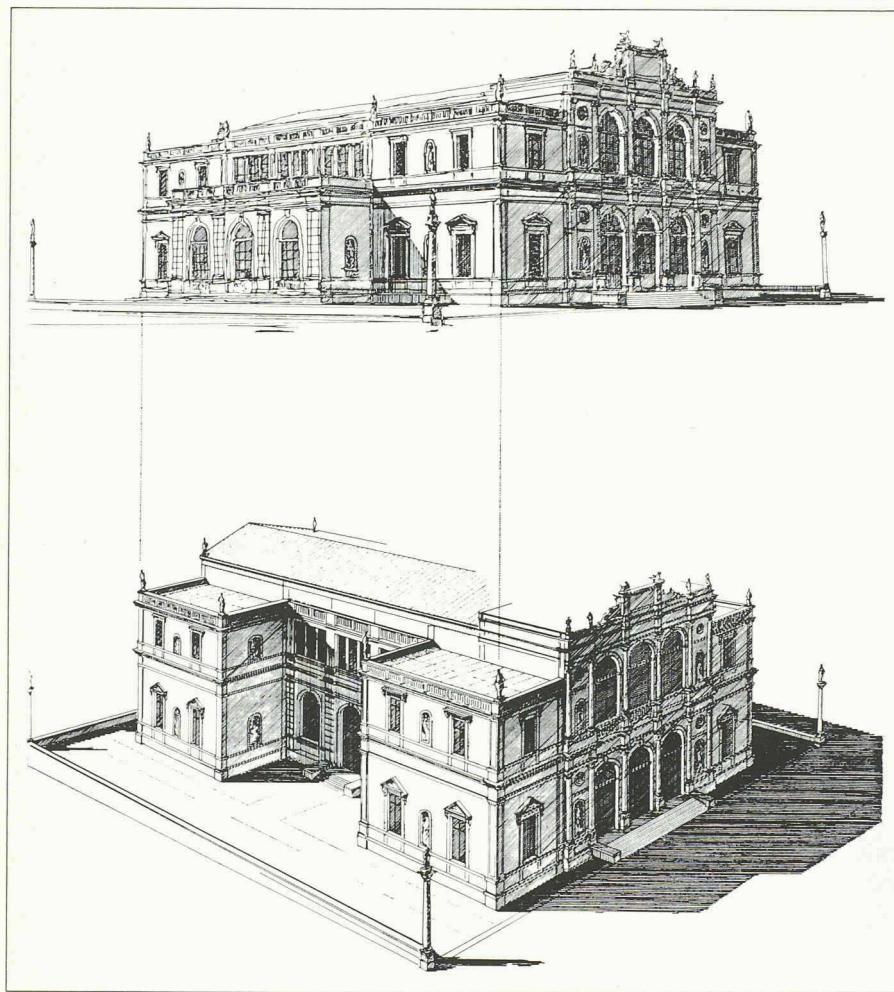


Fig. 2. — Le Conservatoire de musique. Construit sur les terrains de l'ancienne fortification (de cent quarante toises carrées de huit pieds du roi, une concession attribuée gratuitement à F. et C. Bartholony) par l'architecte Jean-Baptiste Le Sueur entre 1856 et 1859. La deuxième étape, correspondant à un doublement du volume, est exécutée dans les années 1920, lors de l'installation d'un orgue.

chine et le Conservatoire — jouent donc le rôle de références permanentes. Ils marquent l'image de la ville; ils sont les maillons visibles de la mémoire collective. Dans la crispation actuelle de l'opinion, ces éléments urbains deviennent des balises intouchables. Les interventions sur leur forme (fig. 1 et 2) et sur le contenu (ou la fonction) de l'*«édicule»* ne peuvent plus servir aujourd'hui de prétexte pour une nouvelle transformation ou un agrandissement voire une démolition. Des vigiles de tous horizons guettent, car l'objet-symbole est «muséifié». Dans la réalité urbaine, qui se transforme d'une époque à l'autre, il existe donc une part de réalité permanente, qui parvient à échapper à l'action du temps. Ce phénomène de permanence touche les monuments, qui sont les témoins physiques du passé [3], mais se manifeste également par la persistance des tracés. Les villes se maintiennent sur leurs axes de développement, conservent l'emplacement de leurs tracés, grandissent en se conformant à une orientation et à un sens déterminés par des faits antérieurs, dont la mémoire s'est souvent effacée. La rue Prévost-Martin, par exemple, conserve rigoureusement le tracé de la voie romaine partant de la Porte Saint-Léger vers Annecy et Lyon. L'inertie de cette image collective est toujours difficile à vaincre;

les traces de tout objet significatif sur le plan historique restent vivantes même après sa disparition: la «ceinture fazyste», objet de la «loi Blondel», en est une illustration. Le maintien des noms de lieux (persistance de la notion de «locus») est un rappel: quai des Moulins en l'Ile, rue des Moulins au bord de l'Arve, place et rue du Port à Longemalle, rue des Granges dans la Haute-Ville, etc. Si nous revenons à la notion de «monument», nos exemples de faits urbains appartiennent, à divers degrés, à cette catégorie d'objets:

- le Conservatoire est un monument reconnu et classé aussi bien pour sa qualité architecturale que parce qu'il est édifice public; il se situe en outre dans l'espace privilégié de la place Neuve et d'autres monuments caractéristiques de la ville l'entourent: Musée Rath, Grand-Théâtre, ensemble de la rue des Granges;
- l'*«édicule»* du pont de la Machine ne constitue pas en soi un monument, mais l'image de la ville a été perçue avec ce bâtiment comme référence (il suffit de consulter dessins et gravures anciens): il s'est ainsi «monumentalisé». Comme il marque le passage du lac au fleuve, son *genius loci* est ineffaçable.

Franz Füeg [4] énonce que l'architecture ne peut pas être définie uniquement par son état objectif, unique, mais aussi par ses changements dans le *temps*. L'architecture, ainsi soumise aux changements, ne peut être quelque chose d'achevé une fois pour toutes, comme c'est le cas de l'ouvrage: elle évolue constamment. L'immuable *«édicule»* sur le pont a été construit (1838-1843) comme un objet fonctionnel — avec un contenu précis — en relation avec la première génération de barrages régularisant les eaux du Léman (IAS N° 17 du 18 août 1983). L'aménagement des barrages de la deuxième génération (système Caméré) qui équipent actuellement encore le pont, a exigé vingt ans plus tard (1862-1872) l'agrandissement de *«l'édicule»*, sans toutefois que nous n'ayons d'échos d'éventuelles protestations de l'époque quant au changement apporté à l'image de la cité. Il est probable que c'est le souci de créer une image virtuelle de cet objet sur la rade qui a conduit les bâtisseurs à ajouter à la forme renouvelée un accent complémentaire: la tourelle couronnée d'un clocheton. Notre croquis (fig. 3) rend plausible cette hypothèse, en associant, dans l'importante relation conception-perception, l'autre fait urbain: la Tour de l'Ile, élément fondamental dans l'histoire de Genève [5].

Il n'est d'architecture que si l'homme la contemple et la *perçoit*. L'ouvrage, par contre, existe sans lui [4]. Lors de la planification et de l'édification d'une maison et de son architecture, l'homme est guidé par ses opinions, ses désirs, ses besoins et ses possibilités. Une fois la maison construite, il l'accepte généralement comme quelque chose de définitif, d'inamovible. Par contre, l'architecture de la maison change constamment du fait de l'évolution de l'optique dans laquelle on l'envisage, des opinions et des sentiments. L'époque des hygiénistes (première ère moderne) a produit la forme actuelle de l'*«édicule»* sur le pont de la Machine: suppression du clocheton (*«décriminalisation»* de l'appareillage ornemental-symbolique, selon Gubler [6]), installation d'une horloge électrique, forte simplification de la couverture du toit et surtout changement de la fonction (contenu dès lors aléatoire).

Il paraît presque ridicule, en cette fin du XX^e siècle, que dans cette position géographique avancée et exposée de la cité, les Services industriels ont installé un *«présentoir»* (pour une propagande périmée) de cuisinières et de machines à laver de toute sorte. Mais, de nouveau: que peut-on faire? Est-il possible d'imaginer la démolition de cet *«édicule»* et la restructuration complète de la partie amont de l'Ile et du pont par l'édification d'un imposant monument urbain (d'utilité publique) qui s'associerait harmonieusement à la silhouette de la Rade?

Voilà bien la contradiction irrémédiable entre la raison et la passion! Dans le con-

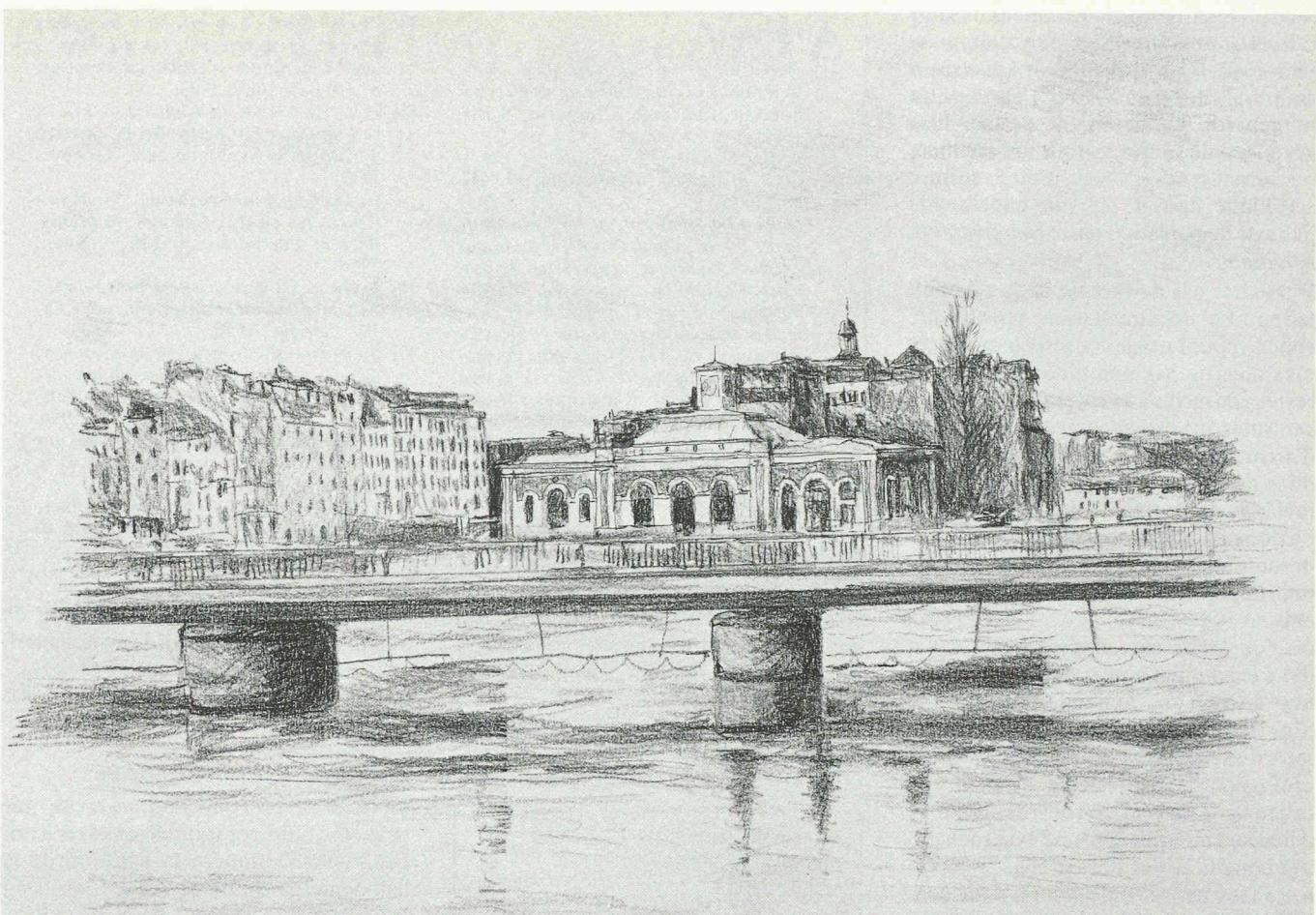


Fig. 3. — Dans la pratique genevoise du XIX^e siècle, la construction d'une tourelle surmontée d'un clocheton signifiait l'affectation du bâtiment à un usage public. Le dessin reconstitue l'aspect original, où l'on perçoit le double symbole de l'usine et de la Tour de l'Ile.

texte psychologique et juridique où est assurée la «conservation de l'image» au détriment de l'évolution logique, la sclérose de l'architecture est inévitable. Un regard rapide sur le monument que constitue le Conservatoire nous révèle la même ambiguïté: de l'origine jusqu'à nos jours, le volume de l'édifice a doublé, sans que l'on puisse voir des «blessures» dans sa forme et dans sa texture. Toutefois, même si l'ouvrage était resté inchangé, son architecture aurait changé, parce que le mode de vie de l'homme se modifie. L'expérience vécue entraîne aussi de nouveaux besoins qui dictent les changements: le bâti fait ainsi partie d'un processus continu, allant jusqu'à un seuil de saturation.

Nous savons que dans ce cas précis, la convergence des divers facteurs de fluctuation demande, avant qu'intervienne l'architecte, un choix politique et pratique:

- agrandir une fois encore l'édifice, c'est possible — mais...
- conserver le monument «muséifié» et aller enseigner la musique ailleurs ?

L'édifice est certes remarquable, par contre la place Neuve, lieu prestigieux et privilégié, n'a jamais retrouvé, après la démolition de la porte Neuve, une véritable harmonie spatiale [2]. Camillo Sitte relève l'erreur consistant à donner à des espaces qui sont indiscutablement des places

urbaines des *dimensions démesurées*; selon lui, «ce qui importe avant tout est un bon rapport entre la dimension de la place et celle des bâtiments qui l'entourent» [3]. Vu la démesure de la place actuelle, qui a plus que triplé et s'est vue critiquée dès l'origine, il est logiquement possible d'agrandir les bâtiments qui l'entourent, pour chercher à trouver de bonnes proportions, mais la logique et la raison sont

perdantes dans l'actuelle prolifération des interdits passionnels.

Quelle leçon peut-on tirer de cette analyse critique? Ce qui est grave, c'est que le mépris du XIX^e siècle commence seulement maintenant, dans un climat émotionnel, à devenir une affaire de «spécialistes». La réanimation de l'architecture et des ensembles non monumentaux du XIX^e se heurte donc à une carence cultu-

Nos fidèles lecteurs savent que les contributions de M. Vasiljević se signalent, dans la forme, par un langage d'une grande originalité. Ayant toujours fait preuve de tolérance pour la «créativité verbale» de cet auteur, nous sommes à l'aise pour exprimer ici nos amicales réserves.

La langue française est toute faite de nuances, aux dépens parfois de la logique, il est vrai. On peut détruire son pouvoir d'expression par défaut de sensibilité, que cela soit sous le poids de néologismes — si explicites se veuillent-ils — ou par l'application de formes empruntées à d'autres langues. Citons par exemple l'accumulation de termes ayant le même sens, qui, de figure de style en allemand, devient pléonasme fâcheux en français.

D'une façon plus générale, on peut déplorer que le langage des architectes se situe trop souvent fort loin de celui de l'homme de la rue. Pour légitime que soit le désir de s'adresser à ses pairs pour les convaincre, il est tout aussi important de susciter et de retenir l'attention de ce «consommateur» de l'architecture qu'est M. Tout-le-Monde. Cela n'est vraiment possible qu'en employant les mots qui lui sont familiers, dans le sens où il en use. De toute évidence, un des problèmes les plus graves de l'architecture d'aujourd'hui, c'est le manque de contact avec ce public qui élit les autorités coupables de manque de compréhension envers l'architecture et les architectes. Une amorce de solution ne passerait-elle pas par une langue plus simple?

Jean-Pierre Weibel

relle. Nous savons comment traiter Chambord ou la cathédrale gothique de Lausanne, mais nous ne savons pas comment aborder les cités ouvrières ou les immeubles bourgeois de la ceinture «fazyste» de Genève. Nous, les architectes «modernes», avec notre culture éclectique, nous ne pouvons pas situer la ligne de démarcation entre *conservable* et *modifiable*.

Il n'existe pas de théorie de la réhabilitation. La documentation scientifique conçue pour l'usage conservatoire préconisé n'existe pas non plus. Si on lit les textes consacrés à ce sujet soit par des organismes spécialisés, soit par des revues d'architecture ou les bulletins de sociétés dites de sauvegarde, on est stupéfait du mélange de lieux communs, des contradictions manifestées dans leur caractère désordonné et du faible degré de conceptualisation — en bref: de leur inefficacité.

Ces quelques objections, appuyées par deux exemples, dans la période de gestation au sein des pouvoirs publics de la «loi Blondel» susciteront peut-être une réflexion collective de la part de notre profession. L'architecte se situe en première ligne de ceux qui devront la subir: il doit se prémunir contre d'éventuels désagréments et des déceptions.

Il ne faut pas qu'il devienne, pour contenter les caprices de certains milieux, un «archi-archéologue» ou un «archéo-

Bibliographie

- [1] ALDO ROSSI, *Architecture de la ville*, Marsilio Editore, Padoue, 1966; traduction française L'Equerre, Paris, 1981.
- [2] ANDRÉ CORBOZ, *Vecchi edifici per nuove funzioni*, Lotus International 13, Milan, 1976.
Nous n'ignorons pas que la Cathédrale Saint-Pierre constitue un exemple par excellence, grâce à la succession des travaux d'agrandissement et de transformation. Nous avons préféré rester strictement dans le domaine des édifices civils conçus au XIX^e siècle. Nous signisons l'étude d'André Corboz. Un lieu pour un autre — Remarques sur une image ambiguë de Giovanni Salucci, dans Genava, tome XXIV, Genève, 1976. Cette étude traite précisément le problème de la forme du temple.
- [3] CAMILLO SITTE, *L'art de bâtir les villes*, Vienne, 1889. Deuxième traduction française L'Equerre, Paris, 1980.
- [4] FRANZ FÜEG, *Les bienfaits du temps pour l'architecture et le travail d'architecte*, Ingénieurs et architectes suisses, n° 19, Lausanne, 1983.
- [5] LOUIS BLONDEL, *Le Château de l'Ile et son quartier*, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie, Genève, 1912.
Le développement urbain de Genève à travers les siècles, Cahiers de préhistoire et d'archéologie, Genève-Nyon, 1946.
- [6] JACQUES GUBLER, *Genève hydraulique, Nos monuments d'art et d'histoire XXVII*, Genève, 1976.
- [7] SLOBODAN VASILJEVIC, *Détruire ou recycler — A propos d'une démolition aux Pâquis*, Ingénieurs et architectes suisses, n° 15-16, Lausanne, 1980.
Les Halles de l'Ile — Plaidoyer pour une rénovation de la rénovation, id. n° 4, Lausanne, 1982.
La règle et l'abus — Promenade critique sur le quai des Bergues à Genève, ibid. n° 19, Lausanne, 1982.

architecte», ni l'acteur d'un théâtre Guignol derrière une «façade conservée» comme celle figurant en couverture d'IAS N° 21/83.

Malgré toute la bonne foi de l'instigateur de la loi, d'ailleurs un de nos collègues,

l'interprétation — donc la rédaction de son règlement d'application — ne saurait nous être indifférente.
A bon entendeur salut!

L'ARCHITECTURE À GENÈVE

La richesse des contributions reçues sur ce thème nous contraint à renvoyer à notre prochain numéro la parution de la deuxième partie de ce recueil, qui sera consacrée à la pratique de la réhabilitation urbaine à Genève.

Rédaction

Adresse de l'auteur:
Slobodan Vasiljević
Architecte SIA
Avenue Marc-Monnier 5
1206 Genève

Bibliographie

Documentation suisse du bâtiment: extraits pour les maîtres d'ouvrage

La Documentation suisse du bâtiment, ouvrage de référence de base du professionnel, informe l'architecte, par le truchement de 39 classeurs de feuilles volantes, sur des produits et matériaux de construction ainsi que sur des bases d'étude. Ces informations bilingues (allemand/français) sont présentées sur des feuillets A4. Aujourd'hui, qu'il ait affaire à un bâtiment neuf ou à des rénovations, le maître d'ouvrage désire aussi pouvoir s'informer d'une manière plus approfondie sur certains produits. C'est la raison pour laquelle la Documentation suisse du bâtiment a décidé de publier des «extraits» pour les proposer à un plus large public. Les différents groupes de produits sont publiés avec des bases d'étude détaillées et parfois avec un aide-mémoire qui permet de faciliter grandement le dialogue entre le maître d'ouvrage et l'architecte. L'aide-mémoire tient compte des problèmes qui doivent être discutés et réglés avec le maître d'ouvrage pour un produit bien déterminé. Les décisions prises peuvent être marquées par une croix dans la rubrique correspondante, l'aide-mémoire servant ainsi simultanément de procès-verbal d'entretien entre le maître d'ouvrage et le planificateur.

Les extraits sont établis à la demande conformément aux désirs du maître d'ouvrage et correspondent toujours à la dernière actualité. Le maître d'ouvrage a le loisir de choisir parmi plus de 100 positions (d'«abris pour véhicules» à «volets à rouleau») pour commander les documents qui l'intéressent. Le prix des extraits varie d'environ Fr. 12.— à Fr. 20.—, en fonction de leur ampleur. (Renseignements et commandes par le service de renseignements de la Documentation suisse du bâtiment, Blauen, téléphone 061/89 41 41.)

Essai pour une histoire du froid artificiel

par Roger Thévenot. — Un vol. 15 × 24 cm, 508 pages, relié toile. Édité par l'Institut international du froid, boulevard Malesherbe 177, F-75017, Paris, 1978.

Si nous publions ici une notice concernant cet ouvrage paru il y a plus de cinq ans, c'est que nous y avons découvert une somme d'informations peu commune sur un sujet important, aussi bien sur le plan technique, commercial qu'industriel. A ce titre, sa lecture sera du plus grand profit pour l'ingénieur et l'architecte soucieux de connaître mieux un domaine qui les concerne souvent.

Rédaction

Il faudrait plusieurs pages pour résumer les multiples aspects de cette extraordinaire évocation du froid, naturel et artificiel. La plupart des problèmes que nous agitons depuis des années: éco-

nomie d'énergie, isolation thermique, énergie solaire, pompes à chaleur y sont exposés sous un éclairage différent, complémentaire et fort enrichissant.

Depuis fort longtemps, l'homme sait recueillir et conserver la glace naturelle. Avec le développement de l'agriculture et de l'élevage ce sont des quantités phénoméniques qui sont concernées: 25 millions de tonnes de glace naturelle utilisées en 1890 aux Etats-Unis!

C'est en 1755 déjà que fut inventé le premier appareil produisant de la glace artificielle. Il ne faudra attendre qu'une centaine d'années pour disposer d'installations montées sur des bateaux et permettant de transporter de la viande d'Australie en Angleterre. Les conséquences sociales et économiques en sont très importantes: la consommation annuelle de viande par habitant, en Angleterre, passe de 30 kg à 60 kg en 25 ans!

Dans tous les domaines de la science et de la technique, des progrès continuels sont faits.

Les «thermodynamiciens du froid» nous donnent d'extraordinaires exemples de coopération entre pays. Le premier Congrès international du froid se tient à Paris en 1908. Ce sont plus de 4000 personnes provenant de 40 pays qui y participent!

A l'heure actuelle, pour ne pas parler de l'alimentation, il n'y a pas d'actualité commerciale ou industrielle qui ne soit concernée, à un titre ou à un autre, par le froid et ses applications.

En terminant citons simplement le chapitre consacré à la «climatisation des locaux», en espérant que ceux qui contribuent à proscrire cette technique (en évoquant quelques cas malheureux) prendront la peine de le lire et accepteront de nuancer leur jugement.

En résumé une lecture passionnante pour tous ceux qui sont concernés par les problèmes liés à l'énergie dans la vie quotidienne.

O. B.

La maison bourgeoise dans le canton de Vaud

Un volume in-4 de 162 pages et 220 planches, édition de luxe, tirage limité à 300 exemplaires, Editions Slatkine, 1211 Genève 3. Fr. 220.—.

Un ouvrage «classique», épousé depuis des décennies, enfin réédité et qui permettra à nouveau à tous ceux que le patrimoine intéresse de posséder enfin ce merveilleux document que l'on ne trouvait plus que dans les bibliothèques publiques. Le texte de l'architecte Frédéric Gilliard décrit ces monuments avec de nombreux détails techniques et pittoresques, et l'illustration est un véritable régal pour les yeux. Rappelons que cet ouvrage a vu le jour sous le patronage de la SIA qui, de 1910 à 1937, a chargé une commission dite «de la maison bourgeoise» de présenter, canton par canton, l'inventaire exhaustif des monuments architecturaux de la Suisse.